

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Mairie et Conseil municipal

Le dépôt des listes pour l'élection complémentaire à la mairie est échu le 23 octobre à midi. Une seule liste ayant été déposée avec la candidature de Nicolas Bürgi, le Conseil municipal a déclaré ce dernier élu tacitement en application de l'article 40 du règlement sur les élections. Le Conseil municipal félicite Nicolas Bürgi de son élection et le remercie vivement de s'être mis à disposition pour cette tâche exigeante.

Une place étant dès lors vacante au Conseil municipal dès le 1^{er} janvier 2026, un processus de succession est mis en place. La liste « intérêts communaux », qui avait proposé quatre candidatures en début de législature, sera sollicitée pour proposer une personne de remplacement. Si aucun nom n'est proposé, une élection libre sera organisée.

Représentations

Denis Grosjean se rendra le 5 novembre à l'assemblée du Syndicat d'épuration des eaux à Corgémont et le 19 novembre à l'assemblée des délégués de l'école secondaire du Bas-Vallon. Manfred Bühler participera le 20 novembre à l'assemblée d'Espace découverte énergie à la Métairie des Planes. Nicolas Bürgi se rendra quant à lui à l'assemblée du Centre régional de compétences de la protection civile le 19 novembre à Court. Fabrice Riat participera à la séance annuelle de répartition des MO (mesures pédagogiques particulières) le 17 novembre à Sonceboz.

Péréquation des finances

Les décisions concernant la péréquation financière 2025 se présentent comme suit : CHF 92'198.00 pour la dotation minimale (budget CHF 123'930.00), CHF 169'790.00 pour les prestations géo-topographiques (budget CHF 167'990.00), CHF 12'073.00 pour les prestations sociodémographiques (budget CHF 11'265.00) et CHF 217'491.00 pour la réduction des disparités (budget CHF 234'280.00). Le montant total est ainsi légèrement inférieur au budget, mais ce type de variation est habituel dans un sens ou l'autre.

Eau potable et hydrantes

Le laboratoire cantonal a prélevé un échantillon d'eau le 8 octobre dernier et a procédé à son analyse. Selon rapport du 14 octobre, l'échantillon est conforme aux dispositions légales.

Par ailleurs, des travaux de révision des hydrantes seront entrepris afin d'assurer leur bon fonctionnement, qui est central pour la sécurité incendie. L'entreprise Von Roll Hydro a été mandatée pour un montant d'un peu plus de 3700 francs.

Assemblée municipale et budget

L'assemblée municipale du budget est fixée au lundi 8 décembre à 20h à la salle polyvalente. L'ordre du jour a été arrêté. Il contiendra un crédit pour la dépense périodique concernant l'école à journée continue, et un crédit pour l'installation de « moloks » qui serviront à collecter les déchets urbains combustibles. Par ailleurs, le budget sera présenté dans le détail.

Sans modification de taxe ou de quotité d'impôts, le budget présente un déficit de 262 mille francs. Il est à noter que d'une part, diverses dépenses imposées par le canton

(charges sociales) ou certains syndicats (notamment scolaires) expliquent une partie importante du déficit. D'autre part, des dépenses plus élevées que l'an passé seront consenties dans l'entretien des routes, chemins ou encore du cimetière. Finalement, les rentrées fiscales ont été estimées très prudemment, si bien qu'une bonne surprise est davantage probable que le contraire. Avec une fortune nette qui dépasse 2 millions de francs, le ménage communal peut absorber un déficit en 2026. Le Conseil municipal reste cependant vigilant et planifie les investissements et les dépenses avec mesure pour ne pas risquer de déficit structurel dangereux.

Présidence de la commission de la bibliothèque

Suite à la publication relative à la vacance du poste, une candidature pour la présidence de la commission de la bibliothèque municipale est parvenue au Conseil municipal. Michèle Jeandrevin, enseignante à la retraite habitant Corgémont, a ainsi pu être nommée. Le Conseil municipal remercie Madame Jeandrevin et lui souhaite beaucoup de plaisir dans l'accomplissement de sa tâche.

Mise au concours du secrétariat municipal

Après quelques mois d'expérience, Cristina Primo a fait part au Conseil municipal de son souhait de ne pas poursuivre sa fonction complète en tant que secrétaire municipale et administratrice des finances. Dès lors, le Conseil municipal a décidé de procéder à un essai pour scinder les deux fonctions et mettra donc au concours un poste de secrétariat à env. 70%. La fonction d'administration des finances continuera d'être assurée par Cristina Primo jusqu'à nouvel avis, ce qui assure une continuité pour les aspects comptables.

Marché

Samedi 1^{er} novembre, le marché régional artisanal sera de retour à Cortébert. Franziska Wenger et son équipe ont une fois de plus mis les petits plats dans les grands pour accueillir les stands de produits locaux les plus divers et le public autour de la fromagerie. Des crêpes et diverses animations seront proposées sur place, notamment pour les enfants. Le marché sera ouvert de 10h à 16h. Les prévisions météo semblent favorables, si bien que le marché devrait se dérouler dans de bonnes conditions.

Bureau de vote

Votations du 30 novembre 2025

Le Conseil municipal a nommé le bureau de vote pour les votations fédérales et cantonales du 30 novembre comme suit :

- Président : Bürgi Nicolas;
- Secrétares : Primo Cristina et Maniaci Laurence ;
- Membres : Pagani Valentin, Quartenoud Maxime, Liechti Audrey, Mehmetaj Vjollca
- Suppléant : Liechti Noemi.